

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 19 mai 2006
(convocation du 5 mai 2006)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Mai Deux Mil Six à 17 Heures 00 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, M. DUPRAT Christophe, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRANA Pierre à Mlle COUTANCEAU Emilie (jusqu'à 18h)
M. CAZABONNE Didier à CAZABONNE Alain (jusqu'à 18h)
M. DAVID Alain à M. COUTURIER Jean-Louis
M. DUCASSOU Dominique à M. DUPRAT Christophe
M. FELTESSE Vincent à M. ROUSSET Alain
M. FLORIAN Nicolas à Mme. CAZALET Anne-Marie
M. GELLE Thierry à M. CASTEX Régis
M. LABARDIN Michel à Mme. FAYET Véronique
M. MERCIER Michel à M. DOUGADOS Daniel
M. PUJOL Patrick à M. DUCHENE Michel
M. SEUROT Bernard à M. REBIERE André
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick
M. TOUZEAU Jean à Mme. CARTRON Françoise
M. BANAYAN Alexis à Mme. BRUNET Françoise
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge
Mme. BRACQ Mireille à M. CASTEL Lucien
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain
M. CANIVENC René à Mme. DESSERTINE Laurence
M. CARTI Michel à M. HERITIE Michel
M. CORDOBA Aimé à M. SARRAT Didier
M. DAVID Jean-Louis à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain
M. DELAUX Stéphan à M. BRON Jean-Charles

Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. CAZENAVE Charles
Mme. DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime
M. DUTIL Silvère à M. JAULT Daniel
Mme. FAORO Michèle à M. PIERRE Maurice
M. FAYET Guy à Mme. CASTANET Anne
M. FERILLOT Michel à Mme. DELAUNAY Michèle
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. BAUDRY Claude
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. HOUDEBERT Henri (jusqu'à 18h)
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
M. LOTHAIRE Pierre à M. MERCHERZ Jean
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry
M. MONCASSIN Alain à M. FREYGEFOND Ludovic
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. NEUVILLE Michel
Mme. PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno
M. POIGNONEC Michel à Mme. VIGNE Elisabeth
M. PONS Henri à Mme. PALVADEAU Chrystèle
Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle
M. QUANCARD Joël à Mme. RAFFARD Florence
M. RESPAUD Jacques à M. GRANET Michel (jusqu'à 18h)
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. GUICHOUX Jacques
M. TAVART Jean-Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle
Mme. TOUTON Elisabeth à M. QUERON Robert

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Direction des Moyens Généraux - Dépollution du sol des terrains communautaires - Appel d'offres ouvert - Autorisation

Madame EYSSAUTIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre d'acquisitions foncières ou sur ses propriétés existantes, la Communauté Urbaine de Bordeaux a régulièrement besoin de faire réaliser des travaux de dépollution des sols, pollués par des hydrocarbures, des métaux lourds, des déchets industriels divers ou par la présence d'ouvrages enterrés ainsi que des travaux annexes et concomitants tels que le remblaiement, l'enlèvement de cuves, le bâchage de sols, etc...

La Direction des Moyens Généraux a mis au point un dossier de consultation des entreprises sous forme d'un appel d'offres ouvert, en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Le rythme des besoins à satisfaire ne pouvant être entièrement arrêté du fait notamment des acquisitions foncières permanentes de la Communauté Urbaine, mais aussi de l'utilisation future du sol, qui devra être dépollué en fonction de l'activité implantée sur le site, notre Etablissement Public lance un appel d'offres ouvert sous la forme de marché à bons de commande en application de l'article 71-I du Code des Marchés Publics.

Le montant total annuel des commandes est compris entre un minimum de 200.000 € HT et un maximum de 800.000 € HT.

L'opération est estimée à 3.200.000 € HT pour la durée totale du marché, à savoir la période initiale de 1 an et des trois périodes de reconduction autorisées par le Code des Marchés Publics.

La dépense est prévue au Budget Principal de l'exercice 2006 sur les imputations suivantes :

- . Chapitre: 011, Article: 61521, Fonction: 0206, CRB: A410,
- . Chapitre: 011, Article: 61522, Fonction: 0206, CRB: A410, Programme: GEO,
- . Chapitre: 21, Article: 2111, Fonction: 8240, CRB: A410, Programme: HAB,
- . Chapitre: 23, Article: 2315, Fonction: 8220, CRB: H340, Programme: VJC,
- . Chapitre: 23, Article: 2312, Fonction: 8120, CRB: D400, Programme: OBC00,

- . Chapitre: 011, Article: 61521, Fonction: 900, CRB: D100,
- . Chapitre: 23, Article: 2315, Fonction: 900, CRB: D100,
- . Chapitre: 23, Article: 2315, Fonction: 8220, CRB: D100, Programme: DD03,
- . Chapitre: 21, Article: 2111, Fonction: 900, CRB: D100, Programme: DB06,
- . Chapitre: 23, Article: 2315, Fonction: 900, CRB: D710, Programme: DB12,
- . Chapitre: 23, Article: 2315, Fonction: 900, CRB: D710, Programme: DB09,

En application des articles L2121.12 et L2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dossier de consultation des entreprises, comprenant le projet de marché est à la disposition des Conseillers Communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction centrale des achats et marchés (13^{ème} étage de l'Hôtel Communautaire – Esplanade Charles de Gaulle)

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner le dossier de consultation des entreprises et autoriser Monsieur le Président :

- à lancer la mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 et 71-I du Code des Marchés Publics,
- à signer le marché à intervenir avec le prestataire qui aura émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à cet appel d'offres,
- à procéder en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à la recherche de prestataires, par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base d'un nouveau dossier adapté à la conjoncture économique ou modifié en application de l'article 59, soit par marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35-I-1^{er} dudit Code.
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 mai 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
31 MAI 2006**

M. ODETTE EYSSAUTIER

